



Association Sortir du Nucléaire Bugey

76 impasse Mozart, 01360 Loyettes

www.sdn-bugey.org / <https://www.facebook.com/sdnbugey> / contact@sdn-bugey.org

LETTRE RECOMMANDEE
AVEC ACCUSE DE RECEPTION
N° 1A 189 329 3939 8

M. Damien ABAD
Député
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Notre référence:	Votre référence:	Votre lettre du:	Date:
SDNB-325-2021/01			23 Novembre 2021

Objet: Votre brochure Bilan 2017-2022.

Monsieur le Député,

Plusieurs adhérentes et adhérents de notre association ont reçu votre brochure traitant du bilan de votre mandat de député de 2017 à 2022.

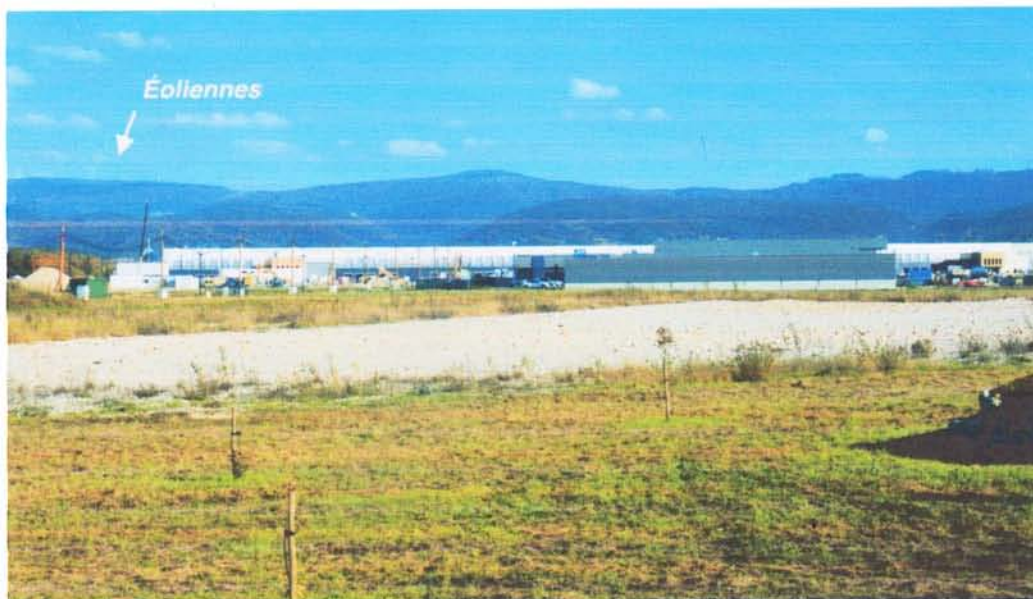
Notre association a relevé plusieurs contre-vérités criantes dans ce texte :

1- L'énergie nucléaire serait selon vous décarbonée. Ce terme souvent compris comme sans émission de gaz carbonique veut en fait dire "qui n'émet plus de carbone lors de sa production d'énergie". Si cela est vrai pour les énergies solaires et éoliennes, ça l'est beaucoup moins pour l'énergie nucléaire. Près de 2 000 personnes se rendent sur le site nucléaire du Bugey chaque jour pour venir travailler, majoritairement en voiture individuelle, et contribuent à environ 0,03 gCO₂/kWh produit. On peut y rajouter des rejets de gaz HFC et SF₆ à fort potentiel de réchauffement (0,03 gCO₂eq/kWh en 2020 pour Bugey), les essais réguliers des groupes électrogènes d'ultime secours et des émissions de gaz à effet de serre pour la fabrication des nombreux composants et produits consommés chaque année pour le fonctionnement des réacteurs, ainsi que pour la préparation du combustible nucléaire utilisé.

2- Vous parlez d' « une politique "0 carbone" basée sur le nucléaire » En fait, le "0 carbone" est la neutralité carbone, c'est à dire que toutes les émissions de carbone seraient compensées par l'extraction de la même quantité de carbone de l'atmosphère. Ici, on ne parle pas que de la production de l'énergie, mais de toute la chaîne permettant cette production, et c'est très loin d'être le cas du nucléaire, qui produit comme vous le savez beaucoup de gaz à effet de serre lors des phases de construction, de préparation du combustible (mines, enrichissement, ...), de gestion des déchets (projet CIGÉO : 11 millions de tonne équivalent CO₂ sur 100 ans) et de démantèlement.

3- Vous évoquez une « *souveraineté énergétique* », ce qui sous-entendrait que le nucléaire est une énergie française, alors que le combustible (uranium) est en totalité importé (Niger, Kazakhstan, ...) dans des conditions écologiques et démocratiques d'ailleurs très problématiques, qu'EDF achète en plus des éléments combustibles à la société américaine Westinghouse et que des pièces des réacteurs sont fabriquées à l'étranger.

4- Vous dites avoir proposé « *L'arrêt de la construction d'éoliennes terrestres, qui détruisent nos paysages ...* ». La notion de destruction de paysages est bien sûr très subjective. Sur la photographie ci-après, on peut se demander si ce sont vraiment les éoliennes des Monts d'Ain qui détruisent le paysage ?



Zone d'aménagement Ecosphère Innovation à Pont-d'Ain

5- Vous affirmez « *Les éoliennes polluent nos sols ...* ». Voilà qui est fort mal connaître le dossier : Il peut y avoir une pollution lors du coulage du béton si la laitance est mal gérée, mais une fois coulé, le béton des fondations des éoliennes devient totalement inerte. Il en est de même de toutes les fondations des bâtiments, des ponts et autres équipements. De plus, vous ne pouvez ignorer, en tant que député, la réglementation (arrêté du 22 juin 2020) qui impose maintenant l'excavation complète des fondations et qui exige au 1er juillet 2022 un recyclage d'au moins 90 % de la masse totale des éoliennes démantelées, fondations incluses (et 95 % au 1er janvier 2024).

Si l'on parle pollution, il serait plus pertinent de dire qu'un réacteur nucléaire rejette en permanence des effluents chimiques et radioactifs dans l'air et dans l'eau, qu'il pollue thermiquement les eaux des fleuves ou de la mer, qu'il produit de nombreux déchets dont certains très radioactifs qu'il va falloir gérer pendant des milliers d'années, que l'extraction de l'uranium loin de la France pollue l'environnement avec de nombreux résidus radioactifs, etc.

Pour faire l'éloge de l'énergie nucléaire, vous vous sentez obligé d'attaquer les éoliennes par une désinformation tous azimuts, qui pourraient même être qualifiées de "fake news".

Les citoyens méritent d'en être clairement informés.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, nos meilleures salutations.

Jean-Pierre Collet

Président

6 23/11/21



NB : Ce courrier est diffusé aux médias.